

Communiqué

COJOP

LE 15 AVRIL, MOBILISATION POUR NOS DROITS DANS UNE FORME OLYMPIQUE !

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris a signé en 2018 une charte sociale avec les organisations syndicales dont la CGT. Les Jeux Olympiques doivent être l'occasion de progrès sociaux et non de régressions sociales. La CGT s'est engagée pour que les Jeux olympiques et paralympiques 2024 soient éthiques, écologiques, socialement responsables et sobres économiquement. Or, un cadre régressif dérogatoire au droit du travail a été mis en place.

De plus, même si des échanges ont pu avoir lieu à Bercy et dans les établissements financiers du semi-public, avec les organisations syndicales, ceux-ci sont bien tardifs et n'apportent pas suffisamment de réponses et de garanties concrètes pour les personnels.

Ainsi par exemple :

- >> Peu d'anticipation sur les besoins précis en effectifs.
- >> Pas de quantifications exactes pour répondre à un taux de présence optimal pour la période afin d'accueillir les millions de personnes attendues.
- >> Présence obligatoire pour certains agents pour les mois de juillet et août, sans prise de congés, y compris les congés bonifiés.
- >> Problèmes de gardes d'enfants en période d'été (crèches fermées, assistantes maternelles en congés,...).
- >> Des formations bouleversées pour les nouvelles recrues.....

Comme dans de nombreux secteurs activité, la Fédération des Finances CGT se mobilise donc :

- **pour que les Jeux Olympiques soient une fête populaire,**
- **pour qu'ils soient un modèle de fraternité et de rencontre des peuples,**
- **contre la remise en cause des droits des personnels.**

**LE 15 AVRIL, NOUS APPELONS DONC À PARTICIPER À LA MANIFESTATION AUX FLAMBEAUX
DANS LES RUES DE PARIS, POUR FAIRE RESPECTER NOS DROITS PENDANT LA PÉRIODE DES
JEUX OLYMPIQUES.**

LE 15 AVRIL, À PARIS, RENDEZ-VOUS À 18H À OPÉRA.